

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

OCTOBRE 2019 - NUMÉRO 8

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Baleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monséjour | Montagoudin | Morizès | Noaillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sescas | Saint-Michel de Lapujade | Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monséjour | Savignac.



LE TRANSPORT à la demande !

ÉCONOMIE

De nouvelles entreprises dans
les zones d'activités

Page 4

DOSSIER CENTRAL

Un transport à la demande
pour les plus âgé(e)s
et les personnes en insertion

Pages 6 et 7

ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets
sur le territoire

Pages 10 et 11

“

ÉDITO

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à tous et à toutes une bonne rentrée scolaire 2019-2020. Ce moment de l'année, toujours si particulier, est une nouvelle fois l'occasion de reprendre contact avec les différents services offerts par votre Communauté de Communes (CdC) comme les crèches, les centres de loisirs, l'école de musique ou encore les médiathèques du territoire qui offrent tous une programmation riche et variée.

Depuis 2014, la CdC poursuit son développement et sa structuration. Ainsi :

- Le futur plan local d'urbanisme à l'échelle de nos 41 communes rentre dans sa dernière phase de construction avec les premières propositions de zonage et de règlement. D'ici à la fin du premier trimestre civil 2020, les nouvelles règles de construction et d'implantation de services seront définies. Vous serez bien entendu pleinement associés à ce processus d'élaboration à travers des réunions thématiques, des expositions et une enquête publique.

- Le nouveau site Internet de la CdC est désormais en ligne et offre toutes les possibilités de renseignement et d'inscription dans nos services. Bientôt, dès 2020, nous serons en mesure de vous proposer un véritable « portail familles » sur notre site qui vous permettra de payer en ligne, suivre vos réservations, vos fréquentations.

www.reolaisensudgironde.fr

- Nous avons signé une Charte de coopération territoriale avec le Marmandais voisin (Val de Garonne Agglomération) qui nous permet d'entamer un travail étroit de coordination de nos actions dans des domaines aussi variés que l'agriculture de proximité, les services numériques, la culture, le tourisme, l'accueil d'entreprises ou encore la lutte contre les inondations, pour n'en citer que quelques-uns.

Nous avons aussi et surtout à cœur de vous présenter, dans le cadre du dossier central du présent magazine, un nouveau service à la population que nous allons proposer dès le 1^{er} janvier 2020 : le transport à la demande. Réservé dans un premier temps aux personnes âgées de plus de 75 ans ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite et/ou en insertion. Vous retrouverez toutes les informations et modalités d'inscription dans le dossier central. N'hésitez pas à contacter nos Accueils de Services Publics (ASP) à Auros, Monségur et La Réole. Ce nouveau service, aux tarifs peu élevés, largement financé par la CdC et la Région Nouvelle-Aquitaine, est une réelle opportunité pour notre territoire de résoudre en partie les problèmes récurrents de mobilité que nous connaissons bien dans nos territoires ruraux.

Je souhaite vous redire le plaisir de pouvoir communiquer avec vous à travers ce journal ainsi que notre nouveau site Internet et je vous invite à nous contacter pour toute remarque sur les contenus de ce journal au service de notre territoire.

Bien cordialement à vous,


Francis ZAGHET

Président de la Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde



Forum des sports, le 14 septembre 2019

SOMMAIRE

URBANISME / HABITAT P.3

- Un programme local de l'habitat pour favoriser le logement pour tous

ÉCONOMIE P.4

- De nouvelles entreprises dans les zones d'activités

TOURISME P.5

- Une nouvelle aire de covoiturage proche de la RD1113 sur la commune de Bourdelles

DOSSIER CENTRAL P.6 et P.7

- Se déplacer en milieu rural nécessite pour la CdC de développer des alternatives sociales et solidaires
- Bientôt, le TAD du Réolais en Sud Gironde...

ENFANCE / JEUNESSE P.8

- Un Contrat Enfance Jeunesse renouvelé cette année (2019) pour 4 ans !

SPORT P.9

- Du sport pour tous, partagé sans modération !

ENVIRONNEMENT P.10 et P.11

- Gestion de mes déchets, je m'informe ! Comment, Combien ?

AGENDA P.12

- Les prochains rendez-vous
- Culture & Vous

Journal édité par la CdC du Réolais en Sud Gironde - 81 rue Armand Caduc 33190 La Réole 05 56 71 71 55 - contact@reolaisensudgironde.fr www.reolaisensudgironde.fr - Octobre 2019 - Édité à 12 000 exemplaires sur du papier Couché satin 115g. PEFC fabriqué en Europe.

Direction de la publication : Francis ZAGHET, Président de la CdC du RSG / Rédaction en chef : Didier LECOURT / Rédaction par les services de la CdC du RSG et par la Commission Communication / Conception-réalisation : Annabelle Guerre Caley / Impression : Mauny Impression / Crédits photos : 123rf, CdC du RSG, L. Pérou, ...



URBANISME / HABITAT

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT POUR FAVORISER LE LOGEMENT POUR TOUS

INFORMATION AUX HABITANTS

RECENSEMENT DES BATIMENTS AGRICOLES ADMIS À CHANGER DE DESTINATION

Vous avez un ancien séchoir, une vieille grange et vous souhaitez la transformer en habitation ?

Vous souhaitez installer une activité économique dans un ancien bâtiment agricole ?

Au titre du code de l'urbanisme, vous devez obtenir ce que l'on appelle un changement de destination. En l'absence d'identification au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le changement de destination des bâtiments ne sera pas possible pour des constructions existantes, situées dans les zones agricoles et naturelles délimitées par le PLUi.

Des critères ont été retenus pour analyser les demandes et sélectionner les bâtiments qui seront identifiés ou non dans le PLUi.

Si vous avez des projets de changement de destination, n'hésitez pas à les notifier rapidement dans les registres de concertation du PLUi, disponibles dans les mairies et au siège de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes affirme son engagement en faveur du logement pour tous, au travers d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

LE BUT ?

Produire une offre nouvelle de logements, adaptée aux besoins de ses habitants, en s'inscrivant dans une vision durable, en lien avec la démarche communautaire "Territoire à énergie positive TEPOS", le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

En concertation avec les communes, le PLH se décline en 4 objectifs

- > Organiser un développement maîtrisé du territoire: recentrer les logements sur les villes et villages offrant des services et disposant d'équipements, diminuer la consommation des espaces naturels et agricoles et améliorer la performance environnementale des constructions
- > Soutenir l'attractivité du parc ancien: Lutter contre le mal-logement, diminuer le nombre de logements vacants, adapter les conditions de logement et améliorer la performance énergétique des logements.
- > Renouveler l'offre locative accessible: diversifier l'offre de logement et développer des logements locatifs accessibles.
- > Renforcer l'offre d'habitat spécifique: logement pour les jeunes, accueil des travailleurs saisonniers, création de logements d'urgence et question de l'accueil des gens du voyage.

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) : UN DES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT.

Ce dispositif permet aux habitants, propriétaires occupants ou bailleurs, sous conditions de ressources, de bénéficier de subventions pour la rénovation de leurs logements. Actuellement, deux opérations sont en cours sur le territoire : une OPAH, dite de transition énergétique sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et une OPAH dite de Renouveau Urbain sur le centre-ville de La Réole. La Communauté de Communes travaille actuellement avec le SIPHEM au renouvellement de ces opérations.

Les dernières OPAH en chiffres, entre 2009 et 2018,

- > Plus de 800 demandeurs accompagnés pour améliorer leur logement,
- > Plus de 12 millions d'euros de travaux injectés dans l'économie locale.

Pour de plus de renseignements sur ces aides, contactez la Maison de l'Habitat : SIPHEM - 47 Avenue du Général de Gaulle à Gironde-sur-Dropt - Tél. : 05 56 61 20 75

<http://www.siphem.fr/>

Si vous connaissez des éléments de patrimoine qui nécessitent d'être identifiés dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, faites-en part dans les registres de concertation du PLUi, disponibles dans les 41 mairies et au siège de la Communauté de Communes sis 81 rue Armand Caduc 33190 La Réole.





ÉCONOMIE / TOURISME

DE NOUVELLES ENTREPRISES DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

BOIS MAJOU ET ECOPÔLE :

DEUX ZONES D'ACTIVITÉS EN PLEIN DÉVELOPPEMENT !

Les zones d'activités de la CdC accueillent de nouvelles activités pour le territoire chaque année.

SUR LA ZONE DE BOIS MAJOU

La construction d'un restaurant (type brasserie / pizzeria) devrait commencer en 2020, pour répondre aux besoins des employés de la ZA.

Une nouvelle société spécialisée dans le chemisage de canalisation (procédé très innovant de réparation de conduites d'eau notamment) va implanter son agence pour le Sud de la France à Bois Majou. Cette implantation (les travaux de terrassement ont d'ores et déjà commencé) permettra la création de 8 emplois nets pour le territoire.

D'autres projets, en cours de finalisation, ont nécessité un investissement de plus de 300 000€ HT pour réaliser une viabilisation de deux nouveaux macro lots de 3 ha environ destinés à accueillir des entreprises industrielles et logistique / négoce.

La société GF3M, fabrique et pose de menuiseries alu et PVC, étant dans l'impossibilité de s'agrandir sur son site actuel de Caudrot, va s'implanter sur la ZAE de Bois Majou afin de répondre à ses besoins d'expansion (plus de 50 salariés). Le permis de construire est accordé et les travaux vont bientôt commencer.

Avec cet aménagement, la ZAE Bois Majou Sud dans sa configuration actuelle sera quasiment aménagée et commercialisée intégralement en 2020.

LA ZAE ECOPÔLE À LOUPIAC DE LA RÉOLE N'EST PAS EN RESTE

- > **L'entreprise Larry's Clean** récemment installée avec son rouleau de lavage a ajouté un portique de lavage en libre-service et un aspirateur.
- > **La société MPBox (box en location)** prévoit également de doubler son bâtiment déjà presque rempli.
- > **La brasserie « la baroudeuse »** s'est dotée d'un espace de convivialité pour accueillir les clients sur place et leur proposer du snacking.

Par ailleurs, **la SCI JMLR** investit dans un nouveau bâtiment de 450 m² découpé en 3 cellules de 150 m² disponibles à la location (pour tout type d'artisans, de commerçants ou de prestataires de service) équipé de bureaux en fonction du besoin et livrés avec tous les équipements d'usage. D'autres cellules identiques sont disponibles à la location dans le nouveau bâtiment des Transports Lhommelet en bordure de la route D9.



Projet de la SCI JMLR - bâtiment de 3 cellules disponibles à la location en cours de réalisation sur la ZAE Ecopôle

Enfin deux autres projets vont prochainement voir le jour et concernent le développement d'entreprises artisanales déjà implantées sur le territoire et qui ont trouvé sur Ecopôle les conditions de leur expansion :

- > **La société COCZ** spécialisée dans la charpente, la couverture et l'ossature bois va installer un atelier plus fonctionnel pour assurer sa croissance ;
- > **La SCI Sky building** va créer un bâtiment de 600m² destiné à accueillir l'ensemble des activités de construction / aménagement de bâtiment.



UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE

PROCHE DE LA RD1113
SUR LA COMMUNE DE BOURDELLES

DÉBUT 2019, LES ÉLUS DE LA CdC ONT DÉCIDÉ

Créé il y a plus de vingt ans par le Département pour marquer l'entrée du territoire Girondin, cet espace a été confié à la gestion de la Communauté de communes.

> de rénover cet espace en installant une image illustrant le territoire sur l'ouvrage principal ;

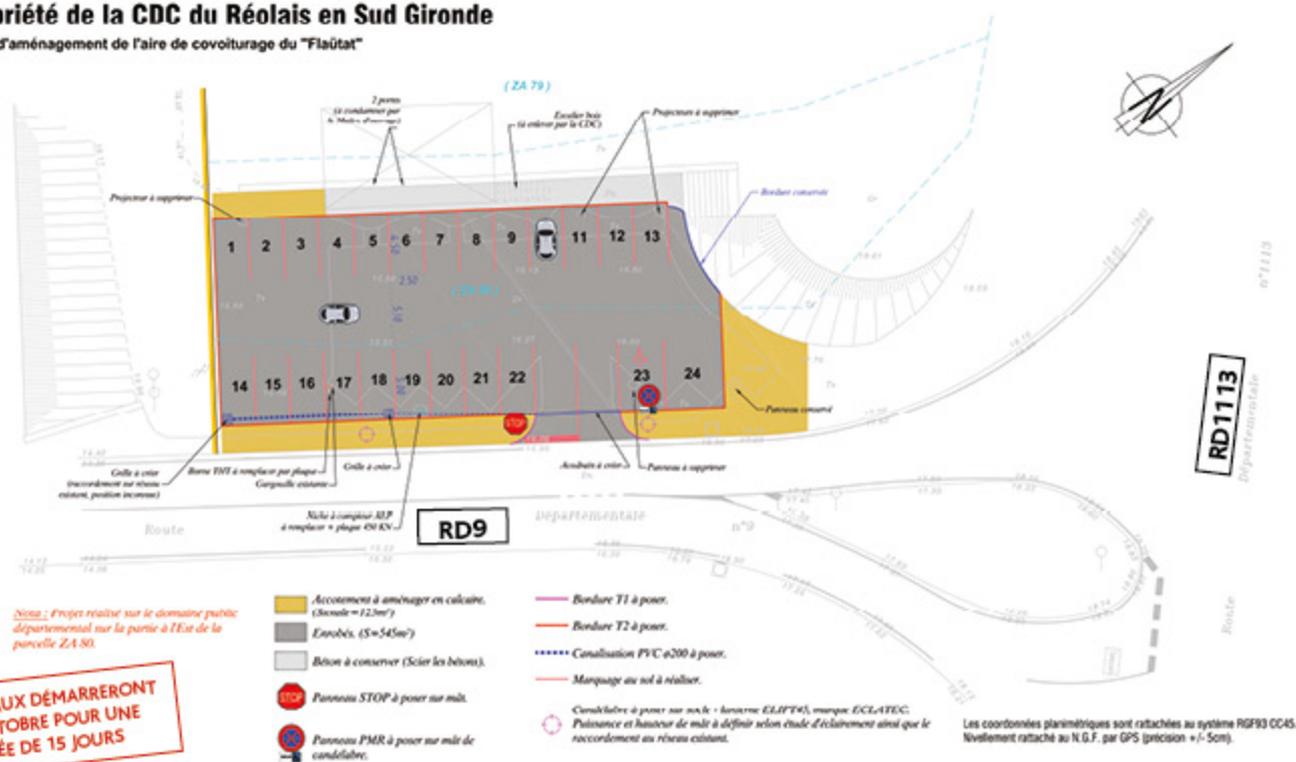
> d'en faire une aire de covoiturage inscrite par le département dans le schéma départemental des aires de covoiturage, parce que se situant à la croisée de 2 départementales à fort trafic.

Ces travaux sont d'ailleurs financés à hauteur de 50% par le Département de la Gironde.

Ce futur parking sera composé de 24 places dont une pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Un éclairage public sera installé afin d'optimiser le confort des futurs utilisateurs. En revanche, les toilettes publiques seront définitivement condamnées.

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Commune de BOURDELLES
Propriété de la CDC du Réolais en Sud Gironde
Projet d'aménagement de l'aire de covoiturage du "Flaütal"

PLAN PROJET D'AMÉNAGEMENT



EN BREF

À propos de la piste cyclable reliant Loubens à Fontet par la vallée du Dropt, les premières acquisitions foncières ont été réalisées, une finalisation prochaine du tracé permettra de terminer le projet et ainsi permettre au Département de commencer les travaux.





DOSSIER CENTRAL



SE DÉPLACER EN MILIEU RURAL LA CDC DÉVELOPPE DES ALTERNATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Comment se déplacer en milieu rural quand on n'a pas de voiture ni les moyens d'y mettre de l'essence, encore moins de passer son permis ? Comment réduire ses coûts de transport quand on habite loin de son travail, que les bus et les trains ne sont pas suffisamment réguliers ? Comment décrocher un diplôme ou trouver du travail dans ces conditions ?

PLATEFORME DE MOBILITÉ T-CAP, LA MOBILITÉ, J'Y VAIS !

La CdC travaille avec T'CAP, la plateforme de mobilité du Sud Gironde. Vous rencontrez un problème de mobilité, la plateforme vous oriente vers un conseiller mobilité. Il effectuera avec vous un diagnostic personnalisé et définira vos besoins.

Grâce aux partenaires du dispositif T'CAP, une palette variée de réponses aux problématiques est proposée. Plus de 250 habitants du Réolais en Sud-Gironde ont déjà bénéficié de ce service, leur permettant d'améliorer leur inclusion dans l'emploi.

Utilisation des transports en commun

- > Des cartes de transport à tarif réduit qui favorisent l'accès aux bus, Transport à la Demande et TER Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- > Des sorties mobilité pour apprendre à utiliser facilement les différents transports en commun ;
- > Des taxis solidaires locaux portés par l'association Transport Associatif en Gironde.

Soutien et sécurisation des parcours permis

- > Des évaluations code/conduite ;
- > Une aide et des conseils pour l'accès au permis : formations code, orientation vers l'auto-école à vocation sociale Bouger C'est Permis, accès facilité au micro-crédit, aide au démarche pour récupérer son dossier autoécole ou avec l'ANTS ;
- > Des orientations vers des financements du parcours permis de conduire soutenus par Pôle Emploi Langon et le Compte Personnel de Formation, le Conseil Départemental de la Gironde et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Mise à disposition et entretien des véhicules

- > Point relais pour la location de véhicule à tarif social et solidaire via APREVA ;
- > Location à tarif privilégié de vélos et de scooters ;
- > Accompagnement à la réparation auprès des garages de territoire.



Sorbie avec T-Cap, Arcachon

Les permanences pour vous recevoir se situent sur tout le territoire au plus proche de votre domicile, et notamment à La Réole (Mission Locale Sud-Gironde) le mercredi après-midi, tous les 15 jours ; ainsi qu'à Auros (Accueil de Services Publics) le mercredi matin, une fois par mois.

<http://t.capsolidaire.org>

Renseignements :
T-CAP - Plateforme de
mobilité en Sud-Gironde,
86 cours de Verdun
33210 Langon
Tél : 09 70 91 41 88

T-CAP
La mobilité ? J'y vais !

Cap
Solidaire
Union des Acteurs
de l'Économie Sociale et Solidaire
du Sud-Gironde



La plateforme de mobilité est subventionnée par le FSE dans le cadre du PIR - FSEG (action 1) 2014-2020



Un nouveau service à destination des personnes âgées, en perte d'autonomie et des personnes en insertion, le Transport à la Demande (T.A.D.)

BIENTÔT, LE TAD EN RÉOLAIS EN SUD GIRONDE ...

QUOI ? QUAND ?

À partir du 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine va mettre en place un service de transport à la demande. Ce service sera disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h (porte à porte).

POUR QUI ?

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CdC, qui répondent aux critères suivants :

- > Personnes à mobilité réduite,
- > Personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- > Personnes en insertion professionnelle,
- > Personnes en situation de précarité,
- > Personnes sans autonomie de déplacement par l'association Transport Associatif en Gironde.

POUR ALLER OÙ ?

POUR EFFECTUER DES TRAJETS COURTS ET OCCASIONNELS

- > Dans la Communauté de Communes : vous pouvez utiliser ce service pour vous rendre dans les 41 communes du territoire, quel que soit le motif du déplacement (par exemple pour un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, un entretien à Pôle Emploi...)
- > À Langon et Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre Communauté de Communes,
- > Au Pôle Emploi de Langon,
- > Aux MDSI de Bazas et Cadillac.

À QUELS PRIX ?

Intra CdC : aller simple : 2 € - aller-retour 3.60 €
Hors CdC : MDSI et Pole Emploi - aller simple : 2 € - aller-retour 3,60 €
 À Langon et Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre Communauté de Communes : 6,50 € (aller simple pour une destination spécifique).

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transport-demande>

COMMENT S'INSCRIRE ?

Souscrivez au service auprès de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès des services suivants.

Accueil des Services Public (ASP)

- LA RÉOLE** : 81 rue A. Caduc (CdC)
Tél : 06 09 61 55 88 / Ouvert tous les lundis et jeudis
- MONSÉGUR** : 24 pl. R.Darniche (Mairie)
Tél : 05 56 61 07 52 / Ouvert tous les mercredis après-midi, jeudis, vendredis
- AUROS** : 1, PL de la Mairie (Mairie)
Tél : 06 09 61 55 88
Ouvert tous les mardis, mercredis, vendredis

Siège social de la CdC

LA RÉOLE : 81 rue Armand Caduc (CdC)
Tél : 05 56 71 71 55
Ouvert du lundi au vendredi

COMMENT L'UTILISER ?

Si votre demande est acceptée, il vous suffira de téléphoner pour réserver votre transport. Le véhicule passera vous chercher à l'heure convenue (+ ou - 15 minutes) et vous déposera à destination. Il reviendra vous chercher sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue (+ ou - 15 minutes) et vous raccompagnera chez vous.

Téléphone pour réserver : 0974

500 033 (du lundi au samedi 7H-19H, prix d'un appel local). Vous paierez directement en espèces au conducteur qui vous délivrera un ticket.



ENFANCE / JEUNESSE



Plus d'informations sur :
www.reolaisensudgironde.fr
Rubrique :
Enfance / Jeunesse.
ou au 05 56 71 71 55

C'est un contrat d'objectif et de co-financement signé entre la CdC, la MSA et la CAF. Il est destiné à favoriser et optimiser l'offre d'accueil des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans.

UN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE RENOUVELÉ CETTE ANNÉE (2019) POUR 4 ANS !

OBJECTIFS

- > Favoriser la **pérennité des infrastructures** existantes et optimiser l'offre d'accueil.
- > Accompagner le **développement des services** afin de mieux répondre aux besoins des familles.
- > Contribuer ainsi à l'**épanouissement** des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société.

SERVICES CONCERNÉS

- > Le **Lieu d'accueil enfants parents** itinérant (LAEP),
- > Les **Relais d'Assistantes Maternelles** (RAM),
- > Les **Multi Accueils** (Auros, La Réole, Monségur, Saint-Pierre d'Aurillac),
- > Les **Centres de Loisirs / ALSH** (La Réole, Monségur, Saint-Pierre d'Aurillac, Savignac),
- > L'**accueil ados, les Accueils Péri-scolaires** (communes signataires).

ÉVOLUTIONS

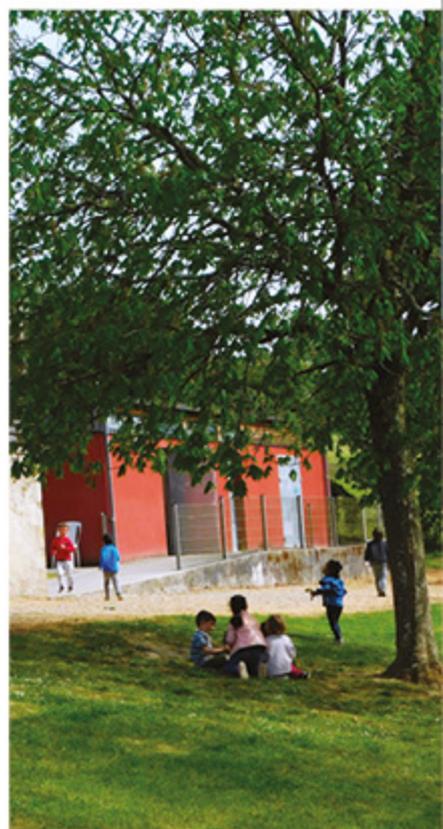
Après une analyse détaillée des réalités du territoire, partagée avec les élus, les professionnels, les partenaires institutionnels et associatifs, les usagers, la CdC a identifié les besoins et fait des propositions d'actions afin de mieux répondre aux besoins des familles :

- > Le **Multi-accueil de La Réole** accueille les enfants à 7h30 au lieu de 8h00 depuis le 2 septembre 2019.
- > Le **Multi-accueil d'Auros** devrait voir son amplitude d'ouverture le mercredi matin s'étendre à toute la journée à la rentrée de septembre 2020.
- > Le **Lieu Accueil Parent Enfant**, ouvert actuellement sur la maison de la petite enfance à La Réole tous les lundis matin de 9h15 à 12h15 en période scolaire, sera déployé sur les bassins de vie de Monségur et Auros courant 2020 et un deuxième créneau hebdomadaire en centre-ville à La Réole sera proposé.

AIDE FINANCIÈRE

La prise en charge de la CAF et de la MSA représente au maximum 55% de la dépense restant à charge de la collectivité pour l'ensemble des actions.

En 2018, la CAF et la MSA ont ainsi versé 935 152 € dans le cadre du précédent contrat (2015/2018) pour l'ensemble des services enfance et jeunesse de la collectivité.





SPORT



*Cet été et à la rentrée,
la cdC a accompagné
les associations
pour faire découvrir
des activités sportives
aux familles
du territoire.*

DU SPORT POUR TOUS, PARTAGÉ SANS MODÉRATION !

**3^{EME} ÉDITION DU FORUM DES SPORTS
POUR FAIRE LE PLEIN D'EXPÉRIENCES SPORTIVES SENSATIONNELLES !**

Samedi 14 Septembre 2019 s'est déroulée la 3^{ème} édition du forum intercommunale des sports à Monségur sous une bruine d'été !

Le matin a eu lieu une formation sur la thématique de l'engagement des bénévoles organisée par le Conseil Départemental de la Gironde.

Football, tennis, rugby, judo, athlétisme, roues électriques, en passant par l'aïkido, le kayak, la plongée ou encore le tir à l'arc, plus d'une trentaine d'associations avaient répondu présentes permettant de proposer un large choix d'activités sportives pour cette année 2019/2020 aux familles venues nombreuses.

Un nouvel outil **DIAGNO'FORM** a été présenté par le club d'athlétisme Élan Girondais Athlétisme, outil scientifique développé par la Fédération Française d'Athlétisme et l'Institut des rencontres de la forme (IRFO) visant à évaluer sa condition physique à tout moment de la vie. Diagno'form se compose d'une série de tests physiques basés sur les 5 grandes qualités physiques suivantes : la force, l'endurance, la vitesse, la coordination, la souplesse. Il permet à l'individu de savoir où il en est, avec une sorte de photographie de sa propre forme, dans la bonne humeur et sans culpabilisation, permettant ainsi d'impulser un mode de vie plus actif pour accéder à une meilleure qualité de vie aujourd'hui et demain.

CONTACT SERVICE DES SPORTS :
Kelly FOURNIER et Quentin LABAT : 06 23 80 20 78
Retrouvez toute l'info sur le site internet de la CdC :
www.reolaisensudgironde.fr/rubrique_sports
ou sur  "Sport en Réolais en Sud Gironde"



CAP33
Gironde
LE BRASSERIE TOURNAI
animé

Cet été, familles et jeunes de plus de 15 ans ont été nombreux à partager les activités du CAP33 : canoë, tir à l'arc, badminton, aviron, squash, roller dans une ambiance conviviale.

Plus de 200 personnes ont pu s'initier à l'art du déplacement, l'arc attack, aux roues électriques, à l'escrime sur le site de Calonge à La Réole, dans le cadre du CAP33Tour.

Rendez-Vous l'été prochain, pour de nouvelles rencontres sportives encadrées par notre super équipe d'animation !

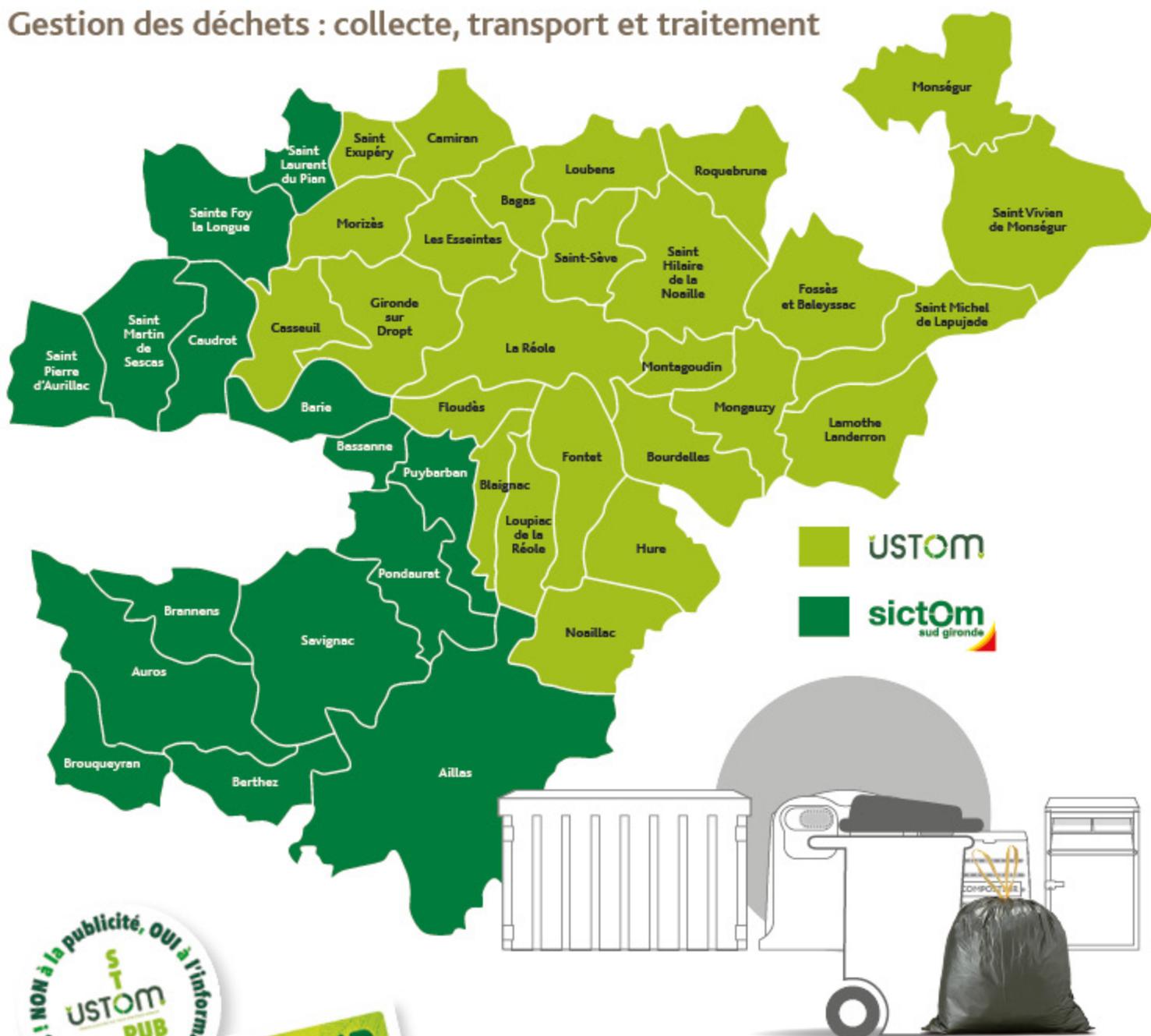




ENVIRONNEMENT

GESTION DE MES DÉCHETS, JE M'INFORME ! COMMENT, COMBIEN ?

Gestion des déchets : collecte, transport et traitement



STOP À LA PUBLICITÉ ! Dites non à la publicité dans votre boîte aux lettres, demandez un autocollant dans votre mairie.



Communes dépendant de l'USTOM

Une question ?

Retrouvez toute l'information sur :

<https://ustom.fr/>

ou contact au 05 57 84 00 20.

JOURS DE COLLECTE ?

La collecte a lieu tous les 15 jours selon le calendrier envoyé à chaque usager en début d'année. À La Réole-centre :

- > Collecte des ordures ménagères (bac vert) : toutes les semaines, le mardi.
- > Collecte des déchets recyclables (bac jaune) : tous les 15 jours, le mercredi.

Que votre collecte s'effectue le matin ou l'après-midi, pensez à sortir vos bacs la veille !

La mise à disposition des bacs est comprise dans l'abonnement.

FACTURATION DE LA REDEVANCE ?

La collecte des ordures ménagères

- > Une forfaitaire qui comprend 100% de l'abonnement + 18 levées fin avril ;
- > Une complémentaire qui comprend les levées supplémentaires.

MODES DE PAIEMENT POSSIBLES ?

Au moins 2 factures /an :

- > En espèce au guichet de la trésorerie de La Réole ;
- > Par chèque à l'ordre du Trésor public accompagné du coupon ;
- > Par virement auprès du Trésor public ;
- > Par TIPI : paiement par internet (attention, valable uniquement jusqu'à la date limite de paiement de votre facture)

Si vous souhaitez régler vos factures en plusieurs fois, en l'absence de prélèvement automatique, la demande est à adresser à la trésorerie de La Réole.

SURTOUT
pensez à signaler immédiatement tout changement de situation à l'USTOM, via les mairies et par le formulaire en ligne et gardez la preuve !

Au dernier conseil syndical de l'USTOM, il a été décidé d'augmenter la fréquence de ramassage à chaque semaine pendant l'été. À partir du 15 octobre retour aux horaires habituels pour les déchetteries.



Communes dépendant du SICTOM

Une question ?

Retrouvez toute l'information sur :

<http://sictomsudgironde.fr/>

5, rue Marcel Paul - ZA de Dumès, 33210 LANGON

Tél : 05 56 62 36 03 contact@sictomsudgironde.fr

Horaires : 8H30-12H00//13H30-17H00.

JOURS DE COLLECTE ?

La collecte des ordures ménagères s'effectue en porte à porte et en bacs de regroupement selon les secteurs. Vous pouvez connaître le jour de collecte directement en sélectionnant votre commune sur le site du Sictom Sud-Gironde.

<http://sictomsudgironde.fr/jour-de-collecte>

Dans les ordures ménagères, vous pouvez déposer tous les déchets que vous n'avez pas pu trier, recycler ou composter.

Pour être sûr d'être collecté, pensez à sortir votre bac ou votre sac la veille au soir !

VENTE DE BACS ?

Le Sictom du Sud-Gironde propose à la vente des bacs de différentes tailles pour collecter les ordures ménagères :

- > Bac de 770 litres à 170 €/Bac de 240 litres à 45 €/Bac de 120 litres à 35 €

Ces bacs sont disponibles au pôle technique, ZI de Coussères à Fargues :

- > Les lundis, mardis et jeudis 9h-12h / 13h-15h30
- > Les mercredis et jeudis 9h-12h

TARIFS DE LA REDEVANCE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

La REOM des foyers se compose de 2 éléments :

- > Une part "collecte" en fonction du nombre de collectes réalisées chaque semaine par nos services
- > Une part "traitement" selon le nombre de personnes présentes dans le foyer.

MODES DE PAIEMENTS POSSIBLES ?

Vous pouvez régler :

- > En espèce au guichet de la trésorerie (pour les habitants CdC du Réolais en Sud-Gironde : trésorerie de La Réole),
- > Par prélèvement automatique en contactant le SICTOM du Sud-Gironde par mail contact@sictomsudgironde.fr afin de recevoir le formulaire adapté à votre commune, le compléter, le signer et le retourner,
- > Par chèque à l'ordre du Trésor public,
- > Par virement auprès du Trésor public,
- > Par TIPI : paiement par internet (**attention, valable uniquement jusqu'à la date limite de paiement de votre facture**).



AGENDA

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

*Plus moderne, plus pratique,
plus proche de vous...*

Le site Internet de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde a été totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

www.reolaisensudgironde.fr



*Nos prochains conseils
communautaires*

**JEUDI 28 NOVEMBRE
À 20H30 À LA REOLE**

**JEUDI 19 DECEMBRE
À 20H30 À ST-PIERRE
D'AURILLAC**

CULTURE & VOUS !

Une plaquette culturelle vient compléter votre agenda bimestriel **CULTURE EN VRAC** ! Elle vous présente toute l'offre des services culturels de la CdC et leurs événements de septembre à février. Disponible dans les commerces, offices de tourisme, mairies et services intercommunaux de la CdC et téléchargeable sur le site de la CdC.



NOVEMBRE 2019

19/11 à 20h30 "Du rêve que fut ma vie" - par la Cie LesANGES au Plafond
Salle de l'Amicale Laïque, à La Réole.
Théâtre de marionnettes à partir de 14 ans

JANVIER 2020

31/01 à 20h30 "Kolock" - par la Cie E.V.E.R
Salle des fêtes, à Saint-Hilaire de la Noaille.
Théâtre musical et percussions corporelles
à partir de 7 ans

FÉVRIER 2020

28/02 à 20h30 "Au cœur de l'arbre" - par la Cie Doherty
Salle des fêtes, à Pondauret.
Spectacle musical à partir de 8 ans

...



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

41 communes : Ailles | Auros | Bagas | Barie | Bassenne | Berthet | Bleignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Cesseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Beleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noaillec | Pondauret | Puybarben | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sescas | Saint-Michel de Lapujade | Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monségur | Savignac.